em timor-leste
a paz é possível

TL 3719
ICET 15/87

Son Eminence
Cardinal Casaroli
Nunciatura Apostólica
Lisboa

Lisboa, 24 avril 1987.

Eminence,

Nous nous permettons, une fois encore, d'attirer votre attention sur la grave situation du peuple de Timor-Oriental.

Nous savons l'intérêt et préoccupation du Saint-Siège en ce qui concerne les continuelles violations des Droits de l'Homme au Timor Oriental, et son désir de promouvoir une véritable paix dans ce territoire, fondée sur la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple timorais qui inclu ent la possibilité, pour lui, de choisir son propre avenir.

Mais, Eminence, nous sommes aussi préoccupés, et avec nous un nombre grandissant de milieux d'Église, par les intimidations souffertes par l'É glise au Timor Oriental, accompagnées par une progressive 'indonésianisation' en ce qui concerne la langue, l'éducation, les coutumes - qui ne sau rait être qu'une mort éthnique, culturelle et même de l'expression religieuse du peuple timorais.

Nous vous prions instamment, Eminence, de veiller personnellement à ce que l'Église, et particulièrement le Saint-Siège, oriente son interven tion de façon à garantir au peuple timorais le respect de ses droits fondamentaux et son identité et réaffirme son soutien à l'Église du Timor Oriental qui s'est constituée refuge et garant de l'âme et identité timorai se.

Veuillez agréer, Eminence, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le groupe,

Ana Nunes.

(Ana Nunes)

Rua de Campolide, 215, 4.º Dto. 1000 Lisboa Portugal

Nous joignons, en annexe, quelques documents pour lesquels vous prions votre bon accueil:

- "L'Église au Timor Oriental", document élaboré par 'A Paz é Possível'.

- "Timor Oriental - une reflexion chrétienne", déclaration d'un groupe international de chrétiens, issue de la 3e. Consultation Chrétienne sur le Timor Oriental.

- Déclaration de la Conference Episcopale des États Unis (USCC) sur le Timor Oriental (mars 1987).